30 % de charges économisées

by Le Moniteur - mardi, février 17, 2004

https://www.correspondances.fr/30-de-charges-economisees/

L'Opac de Meurthe-et-Moselle a obtenu le premier prix régional Innovélec d'EDF pour un immeuble collectif de 10 appartements à livrer au second semestre, au centre-ville de Seichamps.

Conçu pour limiter au maximum les charges locatives, l'immeuble présente des isolations renforcées sur les façades, un chauffage électrique à accumulation se rechargeant la nuit et un système de régulation automatique de la ventilation. Subventionné à hauteur de 10 000 euros par EDF, l'ensemble du dispositif, qui a généré un surcoût d'environ 5 % sur un investissement global de 784 000 euros, permet d'économiser 30 % de charges par rapport à un logement neuf conforme aux normes de constructions actuelles.

L'Opac finalise à présent les contrats de maintenance avec les entreprises - l'électricien EGPN, basé à Heillecourt, pour le système de chauffage, les Peintures réunies d'Ars sur Moselle pour les façades et le Bâtiment lorrain de Saint-Nicolas-de-Port pour le gros œuvre. L'Opac compte étendre ces dispositifs de haute qualité environnementale à l'ensemble de ses futures constructions neuves.

1/1